

Le BUT de la VIE n' est pas le TRAVAIL mais le REPOS

Après leur première mission, les Apôtres se réunissent auprès de Jésus, et lui rapportent tout ce qu'ils ont fait et enseigné.

Il leur dit : « Venez à l'écart dans un endroit désert, et reposez-vous un peu. »

De fait, les arrivants et les partants étaient si nombreux qu'on n'avait même pas le temps de manger.

Ils partirent donc dans la barque pour un endroit désert, à l'écart.

Les gens les virent s'éloigner, et beaucoup les reconnurent.

Alors, à pied, de toutes les villes, ils coururent là-bas et arrivèrent avant eux.

En débarquant, Jésus vit une grande foule. Il fut saisi de pitié envers eux, parce qu'ils étaient comme des brebis sans berger.

Alors, il se mit à les instruire longuement.

(Marc 6, 30-34)

"Reposez-vous un peu" dit Jésus. Parlons donc du repos.

Savez-vous que c'est une invention proprement biblique ? Car, dans les dizaines de siècles qui ont précédé l'époque moderne, et dans un monde où seuls les gens riches avaient la faculté de ne rien faire, et de jouir du repos (en latin : otium); tous les autres, gens libres et esclaves, étaient dans l'obligation de travailler, et ne pouvaient pratiquer que le non-repos (en latin : nec-otium, qui a donné le concept de "négoces" en français).

C'est entre le huitième et le sixième siècle avant Jésus-Christ, qu'est apparue l'institution du repos obligatoire le septième jour de chaque semaine.

Cette obligation rituelle repose sur une double origine :

1- Une première : *Quand l' Eternel eut achevé le septième jour son oeuvre qu'il avait faite, il se reposa le septième jour de toute son oeuvre qu'il avait faite. Et l'Eternel bénit le septième jour et le sanctifia, parce qu'en ce jour-là il s'était reposé de toute l'œuvre qu'il avait créée en la faisant.* (Genèse 2, 1-2). Ce texte conclut le poème de la création. Et le suivant lui ressemble : *Souviens-toi du jour du sabbat pour le sanctifier. Pendant six jours tu travailleras, et tu feras tout ton ouvrage. Mais le septième jour est un sabbat consacré à Yahweh, ton Dieu: tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes. Car pendant six jours Yahweh a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent, et il s'est reposé le septième jour: c'est pourquoi Yahweh a bénii le jour du sabbat et l'a sanctifié.* (Exode 20, 8-11). Ces deux textes fondent le repos de l'homme au septième jour de la semaine, sur le repos de l'Eternel au septième jour de la création. Comme s'ils disaient : "De même que l'Eternel a fixé à l'ensemble de ses créatures ce but ultime qu'est le repos, vous observerez ce repos, afin de bien manifester aux autres nations que le but de l'existence humaine dans le monde de Dieu, n'est pas le travail, mais le repos".

2- Et une seconde : *Observe le jour du sabbat, pour le sanctifier, comme te l'a ordonné Yahweh, ton Dieu. Pendant six jours tu travailleras et tu feras tout ton ouvrage. Mais le septième jour est un sabbat consacré à Yahweh, ton Dieu: tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bœuf, ni ton âne, ni aucune de tes bêtes, ni l'étranger qui est dans tes portes, afin que ton serviteur et ta servante se reposent comme toi. Tu te souviendras que tu as été esclave au pays d'Egypte, et que Yahweh, ton Dieu, t'en a fait sortir d'une main forte et d'un bras étendu: c'est pourquoi Yahweh, ton Dieu, t'a ordonné d'observer le jour du sabbat.* (Deutéronome 5, 12-15). Ce texte, qui est certainement, de l'avis des spécialistes, antérieur aux deux autres, fonde le repos obligatoire, comme l'ensemble du Décalogue, sur la libération du peuple. Comme s'il disait : "Vous êtes un peuple libre, un ensemble humain qui ne reconnaît aucune autre divinité que l'Eternel. Vous n'êtes pas esclaves du mouvement des astres, des phénomènes météorologiques, ou d'autres divinités implacables. Libérez-vous donc de tout ce qui asservit les autres peuples, et tenez-vous debout face à l'Eternel qui fait de vous ses partenaires, et les témoins de son désir de Liberté pour tous".

Il me serait facile maintenant de bifurquer vers l'interprétation de ces textes en faveur du repos du dimanche et de la pratique dominicale. Je ne le ferai pas, parce que tel n'est pas leur but premier.

En revanche, je mettrai en garde tous ceux qui ont une responsabilité quelconque dans la société des hommes, dans cette période où tous n'ont pas accès à l'emploi. Et je dirai :

1- Ne confondez pas travail et emploi salarié. On peut très bien s'épanouir dans un travail librement choisi, qui n'est pas lié à un contrat et donc à un salaire. Celui ou celle qui a par ailleurs des moyens d'existence peut très bien s'épanouir dans un travail bénévole. En revanche, celui ou celle qui n'a pas ces moyens d'existence, doit être en mesure de pouvoir se les assurer par un travail lié à un emploi salarié, et de jouir du repos qui suit ce travail.

2- Vous avez la responsabilité de sauvegarder la liberté des hommes et des femmes qui constituent cette société humaine. Ne les rendez pas esclaves des machines, de l'économie, de la mondialisation. Au contraire, faites tout pour vous en rendre maîtres.

Jean-Paul BOULAND